



Monsieur le Directeur de la DiSi RAAB,

Comme lors des précédentes audio, la CGT tient à dénoncer l'ordonnance prise par le gouvernement qui prévoit la suppression de 10 jours de RTT/Congés aux agents de la fonction publique placés en confinement (ASA) pendant la période du 17 mars au 11 mai 2020, et 5 jours de RTT/Congés aux télétravailleurs.

Cette mesure injuste sous-entendrait que celles et ceux placés en ASA auraient moins le sens de l'intérêt général que les autres !

Cette décision va générer des clivages et des divisions, à l'inverse des nécessités de la période actuelle.

Malheureusement cette ordonnance illustre bien le double langage du gouvernement entre le besoin de confinement et la reprise de l'activité économique.

La CGT a déposé un recours au Conseil d'État, référé de suspension et une requête de fond.

En attendant, la volonté du ministère est d'appliquer cette ordonnance sans attendre.

Pour la CGT, il devient nécessaire, même urgent, d'avoir les informations sur la déclinaison de cette ordonnance en local.

Les mesures envisagées pour commencer le déconfinement le 11 mai sont au cœur de nos inquiétudes.

La CGT exige que toutes les mesures pour garantir la sécurité des agents sur leur lieu de travail et dans les transports soient prises.

Nous avons déjà plusieurs revendications à vous communiquer :

- des convocations régulières des représentants du personnel, comme vous le faites depuis plusieurs semaines avec des membres du CHSCT et Secrétaires de sections.
- une reprise très progressive de l'activité,
- l'organisation des locaux afin de respecter la distanciation sociale,
- l'organisation du travail par cloisonnement des tâches pour limiter les croisements et les contacts des personnels,
- masques, gels hydroalcooliques, gants pour tous les agents, en nombre suffisant et ce quelles que soient les recommandations officielles du ministère de la santé,
- nettoyage et désinfection intensif et régulier des locaux, ascenseurs, poignées de porte, etc.
- vérification et nettoyage systématique de tout l'appareillage de climatisation,
- maintien de la possibilité d'être en ASA pour les agents en garde d'enfants et les personnels « fragiles »,
- maintien des collègues pour ceux et celles qui le souhaitent, en télétravail,
- maintien de la banalisation des horaires des journées de travail,
- pour les agents non empêchés et non en télétravail, prévoir des retours par rotation, soit par journée, soit demi-journée, soit par semaine, pour que la distanciation sociale soit possible partout,
- concernant les collègues qui prennent les transports en commun, quand le télétravail est impossible en plus de la rotation des équipes, permettre le décalage des horaires pour

éviter les heures de pointe dans les transports (en lien avec la banalisation des journées) et leur fournir gants et masques pour prendre les transports en commun,

- possibilité d'effectuer des tests pour les agents qui le désirent et ceux qui ont été en contact avec des personnes contaminées, que ce soit dans leur environnement professionnel ou personnel,
- continuer la consultation systématique de la médecine de prévention pour la mise en quatorzaine des agents potentiellement contaminés,
- maintien de l'offre de soutien psychologique auprès des agents qui le souhaitent,
- organiser l'accès aux lieux de rencontres des agents (cantines, ascenseurs, etc) de façon à garantir la mise en œuvre de toutes les protections,
- mise à disposition de matériel de nettoyage pour les agents afin de nettoyer à tout moment de la journée son outil de travail,
- balisage des entrées-sorties des bâtiments qui disposent de deux portes d'accès pour maintenir la distanciation sociale,
- prolongations des mesures de remboursement de frais de repas,
- communication aux os des mesures mises en place aux niveau national et local.

Cette liste n'est pas exhaustive et à vocation à être enrichie pour l'intérêt de toutes et tous.

Un point sur lequel nous demandons une vigilance particulière est sur le moyen de transport utilisé.

Nous demandons un recensement des collègues utilisant les transports en commun et que masques et gants leur soient distribués.

Déjà certaines directions ont fait la démarche.

Concernant la fourniture de masques pour le déconfinement, il est primordial d'avoir la transparence sur le nombre de masques par agents par jour et combien en seront équipés.

Pour la CGT, anticiper les besoins de masques, du gel hydroalcoolique et du désinfectant en quantités suffisantes est primordial. Rien ne sert d'attendre que les masques soient obligatoires.

L'importance dans ce contexte est d'anticiper et de prévoir afin d'organiser et de moduler pour la santé des agents.

Nous demandons la prise en compte de l'avis des agents sur la future organisation de leur travail.

Nous sommes conscients qu'établir un plan de mesures de protection pour le déconfinement n'est pas aisé. Donc nous serions demandeurs de 2 audios entre cette réunion du 30 avril et avant le 11 mai.

Même après le 11 mai, la CGT juge important de pouvoir continuer d'échanger avec vous car cette crise sanitaire inédite nécessite une vigilance accrue de l'ensemble des intervenants.